

Bonnes pratiques des membres de Coord21

Fiche de description du projet

Objectifs: valorisation sur www.coord21.ch d'un projet réalisé.

Projet: Directive relative aux achats publics pour le développement durable de la Commune de Plan-les-Ouates

Entité responsable: Commune de Plan-les-Ouates

1. Intro	
Brève description du projet Thème dominant ou domaine, aire géographique concernée	La création d'une directive relative aux achats publics pour le développement durable permet à l'administration communale d'avoir un outil et une structure de politique d'achat intégrant les critères du développement durable dans toutes ses actions.
Raisons d'agir Contexte social, économique, environnemental	Engagement de l'administration à consommer dans un esprit de développement durable en employant les deniers publics de manière à atteindre un équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique.
Degré de priorité	10/10
Public-cible, bénéficiaires	Collectivités publiques
Potentiel de reprise par autre collectivité publique, secteur privé, etc.	100 %

2. Stratégie	
Adaptation d'un projet existant?	Inspiré du guide des achats professionnels responsables de la Ville de Genève
Pertinence, faisabilité	Création d'une structure plus rigide en matière d'achats afin de favoriser une gestion plus responsable des consommables. La Commune de Plan-les-Ouates souhaite être exemplaire dans la gestion de son budget.
Objectif principal Objectifs spécifiques	Gestion des achats de l'administration 100% responsables Encadrement des services administratifs dans toutes leurs actions pour les domaines suivants : A. Consommables de bureau ; B. Equipement bureautique ; C. Mobilier ; D. Nettoyage et Entretien ; E. Construction ; F. Manifestations ; G. Alimentation ;

Directive relative aux achats publics pour le développement durable
de la Commune de Plan-les-Ouates

	H. Vêtements et textiles ; I. Mobilité ; J. Finance ;
Activités, réalisations	Cours de formation spécifique pour les employés
Méthodologie, utilisation d'outils	Fiches techniques par domaine; ainsi que des listes d'éco-gestes par thèmes, ou spécifiques à une problématique.
Processus participatif	Engagement de l'ensemble du personnel communal.
Processus de validation	Adoption de la directive le 14 septembre 2010 et entrée en vigueur le 1 ^{er} octobre 2010.
Risques - hypothèses au plan institutionnel, politique, socioéconomique, environnemental	Problème de contrôle au sein des différents services de l'application systématique de la directive et d'un retour de son impact dans la gestion quotidienne des achats. Le secrétaire général sera en charge de récolter ces données auprès de chaque responsable de service.
Bénéfices attendus qualitatifs et quantitatifs	Il ne s'agit pas de ne plus pouvoir acheter, mais de savoir acheter juste. Emploi plus systématique des produits locaux, équitable, etc., d'augmenter les partenariats avec des entités de réinsertion, des entreprises de proximité, ainsi qu'une diminution des déchets d'emballage
Suivi et évaluation Indicateurs, périodicité, responsabilités	Contrôle annuel par un service (secrétariat général) et chaque responsable de service devra fournir un rapport des résultats de son service aux autorités communales et à l'auditeur du label Cité d'Energie
Délivrables Communication	Directive n°08_01_2010 Fiches techniques A à J Eco-geste par thème

3. Ressources

Ressources humaines Pilotage, coordination, responsabilité de la mise en œuvre, personnes ressources, appui technique, mandat, partenariats Estimation du temps de travail	Pilotage du projet par la responsable de l'Agenda 21 communal qui répondra aux questions et attentes des autres services. Chaque responsable de service devra rendre compte aux autorités de l'application de la directive au sein de son service.
Ressources financières Investissement initial, frais de fonctionnement, mode de financement	Aucune, travail interne au sein de l'administration
Possibilités de soutien par Confédération, Canton, Commune, Coord21, etc.	

4. Mise en oeuvre

Plan d'action	Communication auprès de tous les services pour l'application de la directive
Planning	Dès le 15 novembre 2010

5. Meilleures pratiques

Directive relative aux achats publics pour le développement durable
de la Commune de Plan-les-Ouates

Bilan	Bilan annuel à partir d'octobre 2011
Réussites et obstacles rencontrés	

6. Pour plus d'information	
Contacts, porteurs du projet	Mme Muriel Etter Case postale 17 1228 Plan les Ouates m.etter@plan-les-ouates.ch T +41 (0)22 884 64 30
Informations supplémentaires	Développement Durable de Plan-les-Ouates: www.plan-les-ouates.ch